

Combattre le chômage, la sous-enchère salariale, les abus patronaux et la xénophobie

NON aux divisions des travailleurs-euses qui ne profitent qu'au patronat

Les bas salaires et le chômage, les conditions de travail précaires et la diminution des aides sociales, les loyers exorbitants et le manque de logements sont des réalités vécues par une part croissante de salariés-es à Genève et dans toute la région.

Mais la «préférence cantonale» pour l'emploi et pour les postes à responsabilité des services publics et subventionnés prônée par les forces populistes et légitimée par une partie des autorités n'est pas une réponse aux problèmes des salariés-es du canton. La fermeture des frontières, la suppression des accords bilatéraux et de la libre circulation des personnes avec les pays de l'Union européenne, le retour à des contingents pour réduire l'immigration en provenance de l'Union européenne préconisés par l'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) pour «stopper l'immigration massive» ou l'expulsion des travailleurs-euses sans papiers ne sont pas des réponses aux problèmes des salariés-es en Suisse. Cela même si le Conseil fédéral a cru bon de réactiver des contingents sur les autorisations de séjour pour certaines catégories de travailleurs.

Les idées de ségrégation et de division prônées par le Mouvement citoyens genevois (MCG) et l'UDC sont néfastes à tous les travailleurs-euses qu'ils soient suisses, immigrés, frontaliers ou sans-papiers. Leurs mots d'ordre lors de votations sont quasi systématiquement opposés aux intérêts des salariés-es, mais alignés sur ceux du patronat et de la droite dont ils font le jeu.

Quelques exemples :

- un salaire minimum légal pour lutter contre le dumping salarial et améliorer les salaires dans les secteurs les plus précaires? MCG et UDC, comme les patrons, disent non ;
- passer de quatre à six semaines de vacances pour partager les gains de productivité et permettre aux travailleurs-euses de souffler? MCG et UDC, comme les patrons, disent non ;
- maintenir un filet de sécurité avant l'assistance sociale pour les chômeurs en fin de droit (RMCAS)? Comme les patrons, ils disent non.

Et, ils disent en revanche oui aux déductions fiscales pour les riches et oui aux entraves au droit de manifester dans la rue, moyen de lutte dont les salariés-es ont besoin pour faire entendre leur voix toute l'année et non seulement le 1^{er} mai.

Alors que les capitaux circulent sans restriction pour camoufler leur origine frauduleuse ou spéculative, que les multinationales dictent les règles de la délocalisation sans égard pour les conditions d'exploitation sauvage ou pour l'écologie, que le monde du travail subit des restructurations profondes, que les inégalités économiques et sociales s'accroissent, il ne faut pas se tromper d'ennemi.

Ce qu'il faut changer :

- ce sont les règles capitalistes qui ne profitent qu'aux actionnaires et aux spéculateurs.

Il faut lutter contre les abus patronaux et la faiblesse des lois protégeant le travail, l'emploi, les droits syndicaux et les travailleurs ; pas contre les frontaliers, les immigrés ou les sans-papiers, qui subissent la même exploitation, en fermant les frontières.

Ce qu'il faut exiger :

- c'est le renforcement conséquent des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Il faut refuser le retour à une Suisse fermée et frileuse qui ne ferait qu'augmenter le nombre de travailleuses ou travailleurs au noir et sans-papiers livrés à la précarité la plus totale et à l'exploitation sauvage.

- c'est le renforcement en qualité et en quantité des contrôles des entreprises, aujourd'hui trop lacunaires.

Il faut prévoir des sanctions vraiment dissuasives à l'égard des patrons qui pratiquent le dumping salarial, en imposant la responsabilité solidaire des employeurs en cas de sous-traitance, en étendant quasi automatiquement les conventions collectives de travail qui aujourd'hui ne couvrent même pas la moitié des salariées et salariés.

La concurrence salariale, les pressions sur les salaires, les inégalités sociales, la tendance à la baisse des conditions de travail existent depuis que le capitalisme et le salariat existent. Elles se font toujours plus fortes en période de crise. Sous cette même pression, le salaire médian des femmes reste entre 8 et 9 % inférieur à celui des hommes, avec des différences plus importantes selon les fonctions et les secteurs. Pour lutter contre cette forme de sous-enchère salariale, va-t-on demander aux femmes de quitter le marché du travail et de rentrer à la maison? Sûrement pas!

Ce n'est pas en revenant sur le principe de la libre circulation et en fermant les frontières que l'on améliorera la situation des travailleurs.

Au contraire, c'est en luttant tous et toutes ensemble, hommes, femmes, suisses, immigrés, frontaliers, sans-papiers, jeunes, aînés pour faire progresser les droits sociaux et les droits dans les entreprises que l'on pourra s'attaquer aux abus patronaux.

Les syndicats ne se laisseront pas de le répéter :

- **ne nous laissons pas diviser par les idées populistes et xénophobes**
- **les combats des salariés-es seront gagnés dans l'unité de tous les travailleurs-euses quels que soient leurs origines, leurs passeports, leurs lieux de résidence.**

Un emploi adapté pour chacun-e

Pendant que les chômeurs de la région craignent l'approfondissement de la crise de l'emploi, les forces populistes du MCG et de l'UDC font leurs choux gras de la hausse de 84% du nombre de frontaliers enregistrés depuis l'ouverture des frontières en 2002. Elles expliquent l'augmentation du chômage «indigène» par cette «explosion». Mais si le taux de chômage à Genève est vraiment préoccupant, c'est parce que le canton est particulièrement frappé par un chômage structurel, laissant de nombreuses personnes éloignées de l'emploi durant une longue période, des deux côtés de la frontière. En vingt ans, l'économie genevoise a ainsi créé 40'000 emplois dans le secteur tertiaire, tandis que le secteur secondaire en a perdu 10'000, surtout dans l'industrie et le bâtiment.

L'Etat n'est pas étranger à cette évolution: la promotion économique du canton se limite à accorder des rabais fiscaux, attirant surtout les sièges de multinationales et de sociétés de négoce et favorisant un secteur bancaire et financier déjà surdimensionné. La politique d'austérité des collectivités publiques freine le développement de l'emploi public qui est pourtant nécessaire à la population.

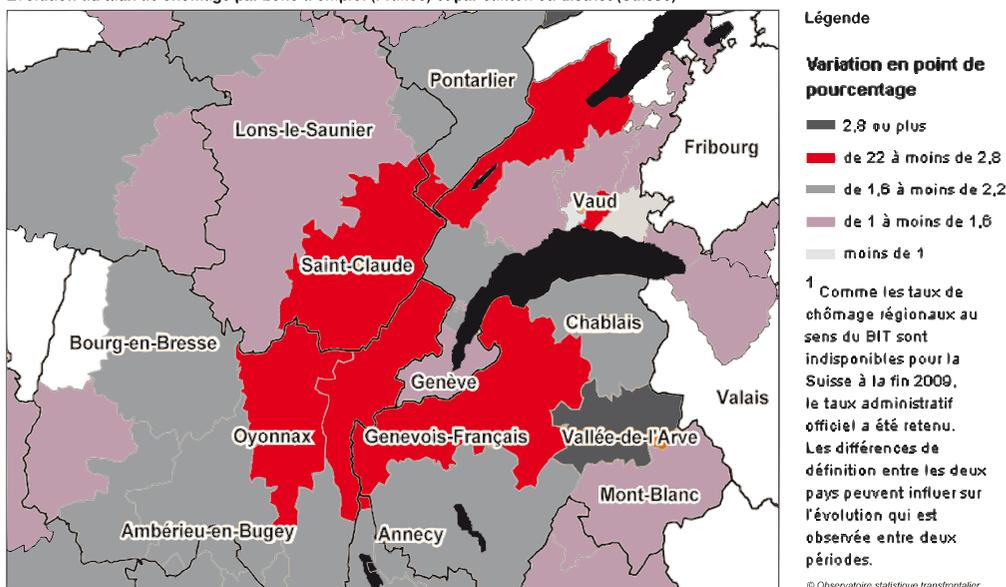
A la longue, il en résulte un **manque cruel d'emplois manuels et industriels accessibles à la main-d'œuvre locale qui n'est pas constituée uniquement de traders et de cadres de haut vol.** Au final, les personnes sans qualification ou peu formées sont rejetées hors du monde du travail.

Frontaliers jetables

Les frontaliers font plus massivement les frais des restructurations du marché du travail cantonal. En décembre 2011, le canton comptait en effet 17'350 demandeurs d'emplois tandis que 5700 ex-frontaliers de Genève étaient inscrits aux Pôles-emplois de la région française et sortis des statistiques suisses.

Un quart du chômage généré par l'économie genevoise est ainsi exporté en France. Dans le Genevois-Français, le taux de chômage est passé de 5,8% à 8,5% durant la récente crise, un niveau jamais atteint depuis dix ans. Alors que les frontaliers français occupent environ 22% des emplois disponibles à Genève, ils représentent de 30 à 45% des victimes des licenciements collectifs.

Evolution du taux de chômage par zone d'emploi (France) et par canton ou district (Suisse) ¹



Environ 6% des frontaliers occupent des postes temporaires en Suisse, soit trois fois plus que la proportion des emplois temporaires en Suisse. Cette évolution est confirmée par l'augmentation importante de mandats de très courte durée, dont beaucoup remplis par des (faux) indépendants.

En d'autres termes, **le remplacement de la main d'œuvre locale par de la main d'œuvre frontalière est limité.** Cette dernière est en revanche de plus en plus utilisée comme volant conjoncturel, comme autrefois les saisonniers: un réservoir de main d'œuvre facilement mobilisable par beau temps et jetable en temps de crise.

La précarisation des frontaliers fragilise tout le marché du travail suisse, où les contrats temporaires, à temps partiel, de stage ou sur appel sont en constante progression.

Précarisation officielle

La concurrence accrue entre les travailleurs les moins qualifiés a été renforcée, ces dernières années, par **une politique en matière de chômage précarisant davantage les personnes exclues du marché de l'emploi.**

Ainsi, déjà avec la 4e révision de la Loi fédérale sur le chômage, la protection des chômeurs de longue durée – notamment les jeunes de moins de 25 ans et les personnes de plus de 50 ans – s'est réduite comme une peau de chagrin depuis avril 2011, les repoussant plus vite à l'aide sociale.

Dans les neuf mois ayant suivi cette entrée en vigueur, le nombre moyen de nouveaux dossiers enregistrés chaque mois à l'Hospice général a bondi de +32% par rapport aux neuf mois précédant cette date, dont +15% pour les dossiers d'assistance proprement dits et +117% pour les dossiers de chômeurs en fin de droit. Et la suppression depuis février 2012 du Revenu minimum alloué aux chômeurs arrivés en fin de droit (RMCAS) va encore gonfler les rangs de l'assistance publique.

De son côté, la Loi cantonale en matière de chômage (LMC) généralise la précarité pour les demandeurs

d'emploi. Avec les «emplois de solidarité» (EdS), un vrai secteur à bas salaire a été créé, précisément là où les services publics se retirent de plus en plus par mesures d'austérité budgétaire, dans la petite enfance, l'assistance à la vie scolaire ou aux personnes âgées, etc., ou pour réparer les dégâts de la «vraie» économie, dans le secteur du recyclage et de la défense de l'environnement.

Les salaires «de solidarité» ne dépassent souvent pas 2900 francs nets par mois. Quant aux stages des «emplois-formation», ils n'ont de formateur que le nom, car ils s'organisent sans contrepartie en matière de formation réellement qualifiante. Des grandes chaînes du commerce alimentaire, des cafés ou le secteur du nettoyage peuvent ainsi tester les chômeurs aux frais de la collectivité et engager ceux qu'ils désirent.

Voilà une traduction concrète de la «préférence cantonale»: la mise à disposition gratuite de chômeurs locaux à des entreprises et à l'administration qui, elles, n'ont aucune contrainte à créer des vrais emplois.

La CGAS se bat pour:

- **l'introduction d'indemnités cantonales de chômage supplémentaires**
- **changer radicalement le dispositif cantonal par le renforcement de toute mesure débouchant sur des vraies formations qualifiantes complètes et officiellement reconnues**
- **l'instauration d'une Allocation cantonale de formation (ACF) sur le modèle des AFO fédérales.**

A moyen terme, les syndicats genevois suggèrent et étudient l'instauration d'un fonds pour la création d'emplois.

Défendre les salaires

L'accroissement des inégalités salariales a été spectaculaire entre 2000 et 2008 à Genève. L'augmentation du nombre de hauts salaires de 18% est allée de pair avec le développement des secteurs à bas salaires : alors qu'en 2000, les bas salaires représentaient 15,1% de la population

active, ils étaient 18,2% en 2008. Beaucoup de frontaliers occupent des postes de ce type et, pour eux, on constate même un recul des salaires réels : en 2008, les 10% des salaires les plus bas sont moins élevés qu'en 2000. **Ils se sont appauvris entre 2000 et 2008.** La même tendance peut désormais être

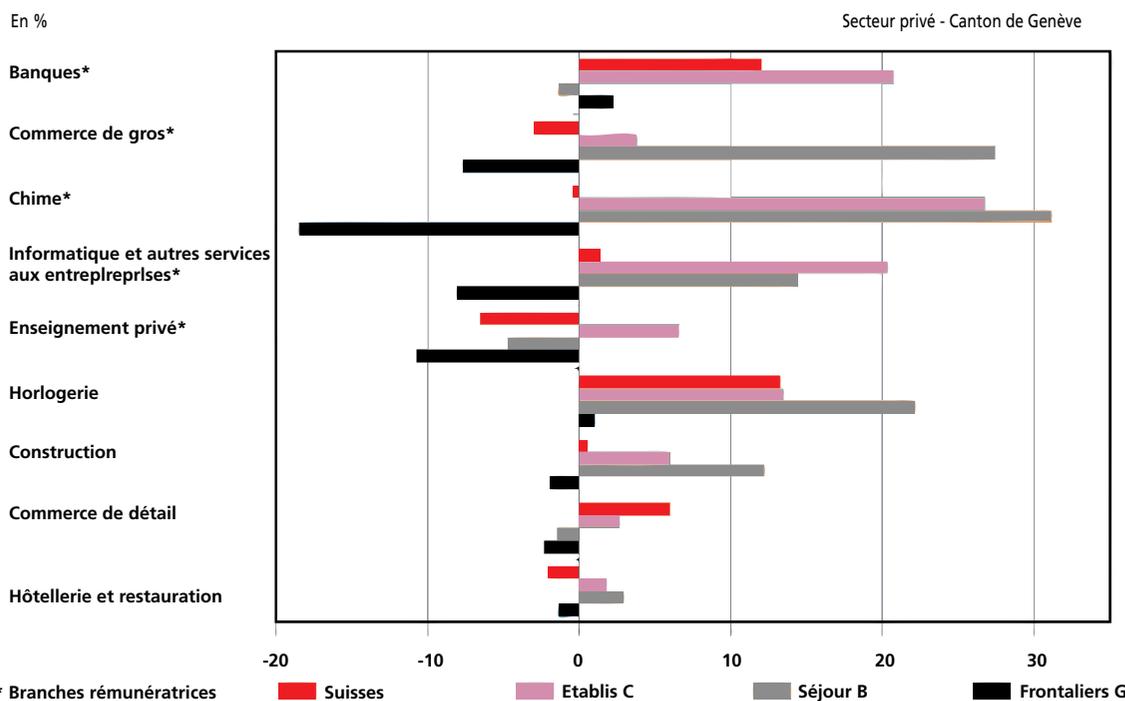
observée sur l'ensemble du marché du travail genevois ; le salaire médian a en effet baissé entre 2008 et 2010 de -0,4%, et ceci particulièrement pour les Suisses. Ce phénomène visible à Genève a été confirmé par une récente étude commandée par la Commission de gestion du Conseil national.

Selon celle-ci, faute d'un contrôle adapté, les effets négatifs de la libre circulation se sont manifestés d'abord sur les salaires des étrangers dans les régions frontalières pour s'étendre ensuite aux étrangers et Suisses nouvellement engagés dans les régions centrales, et ceci notamment dans des branches comme l'industrie textile, l'hôtellerie-restauration et l'industrie des machines.

Cette concurrence accrue est aujourd'hui confirmée pour Genève, où des écarts salariaux importants ont été constatés dans les secteurs de la construction, du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration et du nettoyage.

Au final, la baisse des salaires des frontaliers a tendance à faire baisser le niveau des salaires dans des branches entières comme l'industrie des machines et les secteurs récemment privatisés de l'Etat (nettoyage ou santé privée). Il en résulte que le patronat genevois utilise les différentiels salariaux des deux côtés de la frontière pour faire pression sur le niveau général des salaires.

Variation du salaire au premier décile selon l'origine ou le permis, par branche économique, entre 2000 et 2008, en termes réels G18



Source OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires

Améliorer les contrôles des entreprises

Face à ces abus, les contrôles étatiques et paritaires des conditions de travail dans les entreprises sont largement insuffisants. Certes, avec les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, le nombre d'inspecteurs et l'étendue des contrôles ont été revus à la hausse.

Il n'en demeure pas moins que seules 6% des entreprises sont contrôlées annuellement. Une surveillance dérisoire en regard de l'explosion des infractions : entre 2009 et 2010, les commissions paritaires observent dans les entreprises un taux d'infractions passant de 25% à 39%.

A Genève, le dispositif de surveillance cantonal **ne touche que 38% des entreprises** et 48% des travailleurs. En effet, il n'y a à Genève que 16 inspecteurs du travail, dont sept à huit seulement s'occupent de la sous-enquête salariale, pour près de 300'000 emplois, soit un inspecteur pour surveiller 18'750 emplois.

A titre de comparaison, il y a 153 agents de la Fondation des parkings pour vérifier 50'000 places de parc, soit un agent pour 326 places de parc...

Les employeurs profitent largement du manque de contrôles efficaces en matière de conditions de travail.

Dans ces circonstances, le contrôle des conditions salariales et des conditions de travail **directement par les syndicats**, afin de protéger les salariés, devient crucial.

Or, si la Convention 135 de l'Organisation internationale du travail (OIT) prescrit des facilités au sein des entreprises pour que les représentants des employés puissent faire leurs contrôles, les syndicats sont régulièrement entravés dans leurs actions quotidiennes de vérification des conditions de travail des salariés. Trop souvent, les entreprises peuvent compter sur une législation défavorable aux salariés et des autorités promptes à expulser les syndicalistes des entreprises, à enregistrer leurs plaintes pour violation de domicile, etc.

L'activité des délégués syndicaux à l'intérieur des entreprises est extrêmement délicate. Leur mission serait de faire état d'éventuelles violations de la loi ou des conventions collectives de travail, mais ils ne bénéficient d'aucune protection contre les licenciements de rétorsion. Toute personne qui oserait dénoncer des conditions de travail ne répondant pas aux normes légales, des pressions, des discriminations ou des sanctions risque le licenciement.

Les réponses syndicales :

- **les syndicats ont déposé en début 2012 deux initiatives, l'une, fédérale, pour l'instauration d'un salaire minimum légal à 4000 francs, l'autre, cantonale, pour renforcer le contrôle des entreprises en exigeant au moins un inspecteur étatique par 10'000 salariés et l'instauration d'un contrôle syndical ayant réellement accès sur les lieux de travail**
- **dans de nombreuses luttes sectorielles, les syndicats se battent contre la précarité rampante des conditions de travail, notamment en exigeant la reconnaissance du principe de la responsabilité solidaire des entreprises principales envers leurs sous-traitants, et la limitation du travail temporaire.**

Des logements accessibles et de qualité pour toutes et tous !

Alors qu'il faudrait construire plus de 2500 nouveaux logements par an dans le canton, Genève en a mis seulement 1018 sur le marché en 2011, un «record» depuis 65 ans. A cette insuffisance crasse s'ajoute une répartition qui laisse en rade les besoins de la majorité de la population : 400 logements subventionnés seulement pour 208 villas, 250 appartements vendus en propriété par étage et 150 logements à loyer «libre».

Genève impose ainsi à la France voisine la construction de ces logements que l'égoïsme local et communal restreint drastiquement sur notre sacro-saint territoire. Non seulement le Conseil d'Etat trahit les engagements signés en 2007 avec la France et le canton de Vaud, mais de surcroît, **c'est sans la moindre vergogne qu'il prétend limiter l'accès à l'emploi de ceux qui, malgré eux mais «grâce» à la spéculation genevoise, se retrouvent ainsi relégués hors canton.**

Genève exporte donc ses travailleurs de l'autre côté de la frontière. Aujourd'hui, les titulaires d'un passeport suisse représentent près d'un tiers des 85'000 personnes résidant en France et travaillant sur le canton ! Autre conséquence : les milieux immobiliers profitent de la carence de

logements pour imposer des loyers hors de prix pesant très lourdement sur les revenus des ménages ! Les loyers ont ainsi augmenté de 20 % depuis 2000 à Genève. La défense des travailleurs passe aussi par la défense des locataires, afin que les salaires ne servent pas seulement à payer les hausses de loyers à des promoteurs privés faisant leurs profits du manque de logements.

Aujourd'hui, la question du retrait des syndicats du protocole d'accord sur le logement signé avec le gouvernement est clairement posée. Si les syndicats avaient signé cet accord censé promouvoir les logements d'utilité publique, c'est essentiellement parce qu'il instaurait enfin, après trente ans de combat syndical, les principes d'une politique foncière d'Etat par acquisitions publiques avec droit de préemption, suite à des déclassements de la zone agricole ou de la zone villa et mises en droit de superficie des terrains achetés en faveur de coopératives de logement ou des fondations immobilières de droit public. Or, la première opportunité d'envergure qui s'est présentée pour mettre en œuvre cette politique foncière publique – le périmètre Cherpines-Charrotons – a été délibérément sabotée par Mark Muller qui a bloqué toute acquisition foncière par l'Etat ! C'est une trahison pure et simple

d'un accord, au point même de susciter une gêne tangible de membres de son propre parti Libéral-Radical, actifs dans les fondations immobilières de droit public. Si le Conseil d'Etat ne corrige pas rapidement sa position et respecte enfin ce qu'il a signé, les syndicats ne seront plus tenus à la parole donnée.

Les réponses syndicales :

- **les syndicats militent pour le principe «1 nouvel emploi = 1 nouveau logement» : pour cela, les collectivités publiques doivent s'engager dans une vaste politique d'acquisitions foncières et recourir à la mise en droit de superficie des parcelles achetées. Cela permet de garantir des logements économiques sur la durée**
- **la politique de réindustrialisation durable défendue par les syndicats passe par le maintien d'activités dans les quartiers d'habitations, garantie de la mixité, et par la création de nouvelles zones industrielles et artisanales.**

Agir, dans l'unité

Parce que notre arme est l'union de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs de ce pays, parce que nous ne croyons pas aux discours simplistes, populistes, raccourcis et trompeurs des partis d'extrême droite et du patronat, les syndicats genevois exigent :

1. un salaire minimum légal de 4000 francs, au moins ;
2. un renforcement des contrôles des entreprises par une inspection syndicale ;
3. la responsabilité solidaire de tous les employeurs en cas de sous-traitance de contrats ou de tâches, dans tous les secteurs ;
4. un allongement des indemnités journalières de chômage ;
5. la limitation du travail temporaire, tant en termes de durée de mission temporaire qu'en termes de pourcentage de personnel temporaire par rapport au personnel fixe ;

6. le développement de formations complètes et qualifiantes pour les personnes en recherche d'emploi ;
7. la création de véritables emplois par le développement des secteurs publics en profonde carence comme les crèches, l'école obligatoire, les soins et l'encadrement de personnes âgées ;
8. une politique d'aménagement du territoire avec un objectif de disposer d'un logement pour chaque emploi ;
9. une réflexion à long terme pour réinvestir économiquement dans les quartiers suburbains pour une meilleure mixité sociale.

Ce sont là les pistes élaborées par les syndicats, des solutions concrètes et réalistes permettant une réelle avancée des conditions de travail et de vie.

A l'inverse des «solutions» proposées par le MCG ou l'UDC telles que la fermeture des frontières ou la préférence des résidents

à l'embauche qui ne résolvent rien et ne font qu'attiser la haine entre les peuples, entre les travailleurs et travailleuses de ce pays. Et la division des travailleurs et travailleuses ne sert qu'à un protagoniste : le patronat !

Alors, toutes et tous ensemble, pour le 1^{er} mai 2012, pour de meilleures conditions de travail et de vie !

Contre les sous-enchères et les abus patronaux

manifestation du 1^{er} Mai

**14h45, place des 22-Cantons
partie festive dès 17h00,
parc des Bastions**

APC
Association du personnel de la Confédération

ASEB
Association suisse des employés de banque

AvenirSocial
Association suisse des professionnels de l'action sociale

GaraNto
le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière

H&GU
Hotel & Gastro Union

kapers
cabin crew union (syndicat des hôtesse)

New Wood
syndicat Bois Neuf des Nations Unies

SEC
Société suisse des employés de commerce

SEV
Syndicat du personnel du transport

SEV/TPG
Section SEV du personnel TPG

SIT
Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs

SSF
Syndicat sans frontières

SSM
Syndicat suisse des mass-media

SSP/VPOD
Syndicat suisse des services publics

SSPM
Société suisse de pédagogie musicale

SYNA
Syndicat interprofessionnel

Syndicom
Syndicat des médias et de la communication

Transfair

UNIA Le syndicat.

USDAM
Union suisse des artistes musiciens

CGAS
Les syndicats de Genève

rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
<http://www.cgas.ch/>